

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 02 août 1999 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Victor Bernard, Christian Roy et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Etaient absents : Monsieur Alain Mathieu,
Monsieur Pierre Tardif.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

121-99 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que l'ordre du jour de la présente session est
adopté tel que présenté.

ADOPTE

122-99 **ADOPTION DU DERNIER PROCES-VERBAL**

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 05 juillet 1999 est adopté tel que présenté.

ADOPTE

123-99

DEMANDE DE ALAIN DU SAULT - DEMENAGER DES CASTORS

ATTENDU la demande de Monsieur Alain du Sault pour faire déménager des castors qui font du ravages autour du Lac Fortin.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de demander à Monsieur Pierre Bolduc de bien
vouloir s'occuper de relocaliser les castors qui sont
actuellement situés au Lac Fortin.

ADOPTE

124-99 **DEMANDE DE L'ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE
LA CHAUDIERE**

ATTENDU la demande de l'association des personnes
handicapées de la Chaudière pour une aide financière.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Madame Jeannine Patry,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera
pour un montant de 25,00 \$ en guise de participation financière
de l'association des personnes handicapées de la Chaudière.

ADOPTE

125-99 **INSTALLATION D'UNE POMPE GARAGE LUC BOUCHER**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de mandater l'inspecteur municipal à faire
l'achat d'une pompe à eau et faire l'installation au
Garage Luc Boucher.

ADOPTE

126-99 **MANDAT A L'INSPECTEUR MUNICIPAL - POSE DE GRILLE**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil que le Conseil Municipal demande à Léo-Guy
Jacques, Inspecteur municipal, de faire la pose d'une
grille supplémentaire à coté de la résidence de Madame
Normande Lessard sur la Rue Doyon.

ADOPTE

127-99

MANDAT A LETOURNEAU ET ASS.

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de mandater la Firme Létourneau et Associés
pour faire les recherches nécessaires sur les
immobilisations de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

128-99

**DEMANDE D'AUTORISATION SERVICES LOISIRS ET TOURISME
SAINT-VICTOR**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil d'autoriser le Services Loisirs et Tourisme
Saint-Victor à faire un emprunt de 145 700,00 \$ et
d'autoriser le Président, Monsieur André Bizier, et la
Secrétaire, Madame Jeannine Patry, à signer tous les
documents nécessaires pour ce dit emprunt pour la dalle
de béton et l'aménagement intérieur du stade.

ADOPTE

129-99

DEMANDE DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE CAMPING

ATTENDU la demande de l'Association régionale de
camping Beauce/Appalaches.

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de mandater le Maire, Monsieur Jean-Paul
Bernard, de s'informer auprès de d'autres Municipalités
qui ont déjà reçues l'Association régionale de camping
et de prendre une décision soit positive ou négative.

ADOPTE

130-99

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que les comptes suivants sont adoptés pour
paiement:

741	Téléphone Saint-Victor	729,23 \$
742	Québectel	34,45 \$
743	Cogéco	50,26 \$

744	Biolab		266,17	\$
745	Commerçants de la Chaudière		40,58	\$
746	Gilbert Veilleux, camionneur	2	799,18	\$
747	Const. Paul-Eugène Turcotte	2	300,50	\$
749	Roulements à billes GM		82,35	\$
750	Béton St-Ephrem	6	901,05	\$
754	Ferme René Leclerc		462,97	\$
753	Pierre Morin		315,00	\$
752	Jacques Labrecque		270,00	\$
751	Atelier d'usinage LB		27,94	\$
755	Praxair		8,99	\$
756	Extincteurs Kaouin		19,26	\$
757	M.R.C. Robert-Cliche	5	400,00	\$
759	Hydro-Québec	1	089,38	\$
758	Hydro-Québec		363,35	\$
760	T.G.C. Inc.	26	302,91	\$
761	Hydro-Québec		33,97	\$
763	Québectel		17,25	\$
762	Hydro-Québec		123,08	\$
781	Québectel Mobilité		14,90	\$
782	Dynamiques		138,03	\$
783	Québectel Mobilité		189,22	\$
799	Pitney Works		475,10	\$
804	Alimentation St-Victor		16,00	\$
805	Garage Bizier		20,05	\$
806	Lingerie Ghislaine Enr.		106,97	\$
807	Garage Raymond Veilleux		833,92	\$
808	Garage Clermont Fortin		93,17	\$
809	Bureautique Guy Drouin		71,90	\$
810	Formiciel		136,94	\$
811	Beauce Média la Vallée Chaud.		86,27	\$
812	Formules d'affaires CCL		215,68	\$
813	Pavage Sartigan Ltée	77	702,00	\$
814	Transcontinental		33,94	\$
815	Hercule Fortin Inc.		26,23	\$
816	Magasin Coop		397,66	\$
817	Béton St-Ephrem	2	765,31	\$
818	Garage Irénée Groleau		33,98	\$
819	Gaétan Jacques Electricques		82,25	\$
820	M.R.C. Robert-Cliche		935,45	\$
821	Beauce Peinture Profes.		80,47	\$
822	Armand Lapointe Equipement		734,53	\$
823	Clearnet		155,28	\$
824	Elyps		120,78	\$
825	Praxair		58,09	\$
826	Bolduc Jacques Thibodeau		350,00	\$
827	Consultants F.B.G.		537,75	\$

828	Produits Sanitech		40,23	\$
829	M.R.C. Robert-Cliche		118,75	\$
830	Fecteau et Frères		44,10	\$
831	Bridgeston/Firestone Canada	2	253,57	\$
832	Garage Agricole Alain Bolduc		68,75	\$
833	Extincteurs Kaouin		234,66	\$
834	Inprotec	1	317,04	\$
835	Victor Bernard		15,00	\$
836	Jacques Bolduc		15,00	\$

ADOPTE

131-99

LEVEE DE LA SEANCE

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la séance est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LE SECRETAIRE-TRESORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BELANGER